



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

(MENFP)

**DOCUMENT
D'ORIENTATION POUR LA RÉNOVATION
DU SECONDAIRE**

SEPTEMBRE 2006

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION	2
2. CARACTÉRISTIQUES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ACTUEL	3
2.1. L'ORGANISATION DES ÉTUDES DANS LE SECONDAIRE TRADITIONNEL	3
2.1.1. Programme d'enseignement du premier cycle du secondaire	3
2.1.2. Programme d'enseignement du deuxième cycle du secondaire	4
2.1.3. Les sections dans le secondaire traditionnel	4
2.1.4. Charge horaire allouée par matière	4
2.1.5. Des contenus d'enseignement obsolètes	5
2.1.6. Accès à l'Enseignement Supérieur	5
2.2. EFFICACITÉ DU SYSTEME ÉDUCATIF AU NIVEAU DU SECONDAIRE ET ACCESSIBILITÉ	5
2.2.1. Efficacité interne	6
2.2.2. Efficacité externe	7
2.2.3. Accessibilité	8
2.2.4. Diversification des filières absente	8
2.2.5. Des capacités limitées	8
3. LE NOUVEAU SECONDAIRE	8
3.1. FINALITÉS	8
3.1.1. Mission d'Instruction	9
3.1.2. Mission de formation à la vie sociale	10
3.1.3. Mission de qualification	10
3.2. OBJECTIFS GÉNÉRAUX	10
4. PROFILS DE SORTIE DES BACHELIERS	11
4.1. Compétences d'Ordre Intellectuel	11
4.2. Compétences d'Ordre Personnel et Social ; en particulier	12
4.3. Compétences d'Ordre Communication ; en particulier	12
4.4. Compétences d'Ordre Pragmatique et/ou pratique	12
5. ENJEUX, NOUVEAUX DÉFIS ET STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DU SECONDAIRE EN HAÏTI	12
5.1. Les enjeux et défis	12
5.2 Les stratégies	14
6. ORGANISATION	14
6.1. La diversification de la formation	14
6.2. La filière d'enseignement général	15
6.3. La filière d'enseignement technologique	15
6.4. Durée de l'enseignement secondaire	17
6.5. L'orientation des élèves	18
6.6. Organisation du Nouvel Enseignement Secondaire	19
6.7. Matières et Horaires	21
7. CONCLUSION	24

1. Introduction

Un processus de réforme du système d'enseignement haïtien est enclenché depuis une vingtaine d'années. En fait, cette réforme qui prévoyait, en substance, la mise en place d'une école fondamentale de neuf (9) ans et un secondaire de quatre (4) ans, se trouve encore dans l'impasse en ce qui a trait à son application intégrale.

Depuis l'année académique 2000-2001, cette réforme a, toutefois, connu une avancée significative avec l'officialisation des Examens de 9^{ème} Année Fondamentale (fin de 3^{ème} cycle) où les diplômés de ce niveau devraient entrer, automatiquement, dans le Secondaire rénové. La logique de cette entreprise de réforme conduit les décideurs politiques, les responsables d'établissements scolaires du pays et les agences internationales d'aide à tourner l'attention et les efforts vers le nouveau secondaire.

Eu égard à ses grandes lignes, le projet de rénovation du Secondaire vise à la démocratisation du système éducatif haïtien, à sa modernisation et à son efficacité externe en termes d'adéquation formation/emploi et d'insertion socioprofessionnelle des jeunes.

En concevant et élaborant le projet du Nouveau Secondaire, le Ministère de l'Éducation de la Jeunesse et de la Formation Professionnelle (MENFP) s'est fixé un objectif majeur de politique éducative savoir : produire des diplômés ayant des compétences transversales (apprendre à connaître, apprendre à faire, apprendre à être et apprendre à vivre ensemble) et qui soient capables de vivre dans une société cognitive marquée par la révolution cybernétique.

Bon nombre d'éléments ont, également, motivé le MENFP à entrer dans ce vaste chantier de rénovation des programmes du secondaire. Parmi ces éléments, il y a lieu de mentionner:

- le développement rapide des nouvelles technologies de l'information comme les multimédias, l'Internet qui ont bouleversé les secteurs de production de biens et de services à la fin du siècle dernier et qui affectent, évidemment, le mode traditionnel du management de l'école
- le souci de l'Etat de satisfaire la demande sociale d'éducation des familles haïtiennes et de proposer des solutions alternatives à cette société en pleine mutation aux fins de résorber la précarité et le chômage des jeunes sortants du système éducatif haïtien.

Aussi, le nouveau secondaire s'inscrit-il dans la perspective de matérialisation du Plan national d'Education et de Formation (PNEF) qui a quatre (4) grands axes d'intervention : accès, qualité, efficacité externe et gouvernance.

En ce sens, la rénovation du secondaire exprime un souci de continuité avec l'Enseignement Fondamental, d'articulation avec l'Enseignement Supérieur et de cohérence avec le PNEF qui est la seule boussole entre les mains des autorités pour modeler l'avenir de l'éducation en Haïti.

Le MENFP opte, en outre, pour la planification stratégique en vue d'atteindre les objectifs du projet du Nouveau Secondaire. En effet, la maximisation de l'efficacité de ce projet exige une approche proactive (anticipation sur les problèmes à venir), participative et surtout une approche systémique, pour ainsi dire, en dégagant une synergie d'action avec d'autres Ministères du pays.

Dans ce document de politique éducative, figurent les points suivants à savoir : les caractéristiques de l'Enseignement secondaire actuel en termes d'organisation des études et d'efficacité d'une part et d'autre part le Nouveau secondaire en termes de finalités, de profils des diplômés, d'enjeux, défis de stratégies et d'organisation avec les filières et séries.

2. Caractéristiques de l'Enseignement Secondaire actuel

Dans les lignes subséquentes, nous présentons l'Enseignement secondaire sur deux facettes : son organisation et son efficacité.

2.1. L'organisation des études dans le secondaire traditionnel

L'Enseignement Secondaire traditionnel haïtien s'est toujours étalé sur une période de sept ans faisant suite à l'enseignement primaire. Il comprend deux cycles :

- Un premier cycle de trois ans comprenant les classes de 6^{ème}, de 5^{ème} et de 4^{ème},
- un deuxième cycle de 4 ans allant de la troisième aux classes terminales¹ (rhéto et philo).

2.1.1. Programme d'enseignement du premier cycle du secondaire

2.1.1.1. Objectif général et finalités

Les objectifs généraux et finalités du programme de l'enseignement au 1^{er} cycle du secondaire sont les suivants :

- a) consolider chez les élèves qui terminent l'enseignement primaire aujourd'hui l'enseignement fondamental (1^{er} et 2^{ème} cycles) la maîtrise des connaissances acquises et renforcer leurs capacités d'adaptation aux nouveaux domaines d'études ;
- b) développer chez les jeunes des habiletés essentielles comme la créativité, l'esprit critique, l'observation scientifique et le sens de l'initiative ;
- c) assurer aux jeunes une formation générale, scientifique et technique, solide et équilibrée ;
- d) favoriser des attitudes et comportements positifs vis-à-vis du changement de l'environnement et du développement socio-économique ;
- e) familiariser les jeunes avec les rouages du secteur moderne et les préparer à la vie active ;
- f) préparer les élèves à l'issue de la classe de 4^{ème} à fréquenter les classes humanitaires qui leur permettront après 4 années d'études de subir les évaluations officielles du baccalauréat (1^{ère} et 2^{ème} parties).

2.1.1.2. Matières enseignées

- a) Langues vivantes : Français, Anglais, Espagnol.
- b) Langues mortes : Latin, Grec.
- c) Sciences Sociales : Histoire, Géographie, Instruction Civique.
- d) Les sciences dites pures : Mathématiques, Physique, Chimie.
- e) Les sciences Naturelles : Biologie, Physiologie, Géologie.

N.B.- Toutefois, les matières telles que le grec et l'instruction civique, depuis la réforme de 1982, ne sont plus enseignées.

¹ Enseignement Secondaire, diagnostic préparé par la DES, avril 94

2.1.2. Programme d'enseignement du deuxième cycle du secondaire

2.1.1.1. Objectif général et finalités

Les objectifs du programme d'enseignement du 2^{ème} cycle peuvent se résumer ainsi :
A la fin de ce cycle d'Enseignement Secondaire et à partir des programmes des différentes matières enseignées en 3^{ème}, Seconde, Rhéto et Philo, l'élève doit être capable :

- d'affronter les évaluations officielles du baccalauréat 1^{ère} et 2^{ème} parties en vue d'obtenir le certificat de fin d'études classiques et;
- de s'orienter vers le cycle d'enseignement supérieur ou universitaire ou de s'insérer sur le marché du travail.

2.1.1.2. Matières enseignées

Le programme du deuxième cycle du secondaire reprend les mêmes matières dont le contenu varie en fonction des sections.

2.1.3. Les sections dans le secondaire traditionnel

Dans le secondaire traditionnel, les sections sont au nombre de 4 :

- les sections A et B à prédominance littéraire où la Littérature, les Sciences Sociales, la Philosophie, le Latin sont priorisés ;
- la section C à prédominance scientifique où les Mathématiques et les Sciences physiques sont priorisées ;
- la section D à prédominance scientifique où la Chimie, la Biologie et la Physiologie sont priorisées.

Depuis la réforme de 1982, on a au niveau de la classe de rhéto, l'existence des sections B – C et D et pour la classe de philosophie : A, C, D. Autant dire qu'un candidat de rhéto B peut opter soit pour la Philo A ou la Philo C.

2.1.4. Charge horaire allouée par matière

La charge horaire représente l'organisation du temps d'apprentissage. Celle-ci varie suivant la matière et la section.

Matières / Sections	3°	2B	2C	2D	1B	1C	1D	TA	TC	TD
Philosophie								8	5	5
Littérature	6	8	6	6	3	2	2			
Latin	2*	3			3					
Anglais	2	2	2	2	3	3	3	3		
Espagnol	2	3	3		3	3				
Sciences Sociales	3	4	4	3	4	4	3	4	4	4
Physique	2	2	3	3	2	4	4	2	4	4
Chimie	2	2	3	3	2	3	3	2	3	3
Mathématiques	6	4	8	6	4	8	6	4	9	7
Physio-Bio	2	1	1	2	1	1	2	2	2	2
Géologie				2			2			2
Droit usuel								1	1	1

* : enseignement optionnel

Pour les matières telles que la Littérature, les Sciences Sociales, l'Anglais, l'Espagnol, la Physiologie, toutes les sections ont le même programme. La différence se situe au niveau du coefficient alloué à chacune de ces matières par section ainsi que par le contenu et la durée dans l'administration des tests y relatifs.

Pour les matières scientifiques comme les Mathématiques, la Physique, la Chimie, le contenu varie en fonction des sections. Toutefois, l'avènement du " bac allégé " en 1997 a entraîné, sans modifier le contenu du programme officiel un léger changement en ce qui concerne surtout le nombre de matières sur lesquelles les candidats de rhéto doivent être évalués.

2.1.5. Des contenus d'enseignement obsolètes

En ce qui concerne les contenus de l'enseignement au niveau du 2^{ème} cycle du secondaire actuel (3^{ème} à philo), ces remarques sont pertinentes :

- En sciences sociales : l'absence au programme des questions d'actualité, la quasi-absence de la géographie et de l'éducation civique, l'état sclérosé de l'enseignement de l'histoire : cours magistraux, dissertations apprises par cœur, sujets identiques, absence de recherche et de documentation ;
- En sciences expérimentales : des programmes dépassés, qui excluent toute possibilité d'expérimentation et qui ne correspondent pas aux exigences actuelles ;
- En mathématiques : des contenus véhiculant un formalisme excessif et qui, dans la plupart des pays, ont déjà fait l'objet de réajustements importants ;
- En littérature : des programmes désuets, peu adaptés aux besoins réels des élèves, avec une prédominance excessive de l'histoire littéraire qui laisse peu de place pour l'entraînement à la communication, à l'expression écrite et orale, à la compréhension et au résumé de texte.

2.1.6. Accès à l'Enseignement supérieur

L'accès à l'Université est souvent fonction du cheminement scolaire des élèves au niveau du secondaire et surtout en classe de philosophie. C'est ainsi que l'on retrouve davantage d'élèves de philo C admis aux facultés de sciences ou de philo A aux Sciences Humaines par exemple.

Il faut noter, toutefois, qu'il n'a jamais existé de structures propres à l'observation et à l'orientation des élèves du premier cycle ainsi que les finissants du 2^{ème} cycle. Ces élèves n'ont jamais bénéficié des services de spécialistes, tels de médecins, psychologues, psycho – pédagogues, infirmières, bref, tous les professionnels susceptibles de les orienter dans leur carrière estudiantine. Il s'avère donc important de signaler également que le choix des sections n'est pas toujours vraiment déterminant dans la carrière professionnelle des étudiants.

2.2.- Efficacité* du système éducatif au niveau du secondaire et accessibilité

Au niveau du secondaire, le rendement scolaire est très faible au double point de vue : interne et externe.

2.2.1. Efficacité interne :

Moins de 10% des élèves qui accèdent à l'enseignement secondaire obtiennent leur baccalauréat 2^{ème} Partie. En effet, une analyse de cohorte faite à partir du taux de flux

calculé sur les années 96-97 et 97-98 a permis de faire les constats suivants. Voir le tableau ci-après.

Cohorte scolaire de 1000 entrants dans l'enseignement du 3^{ème} cycle et du secondaire

Classe	années												années élèves
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
7 AF	1000	80	6	1	0	0							1087
8 AF		820	123	14	2	0	0						959
9 AF			722	159	23	4	0	0					908
3 ^{ème}				649	201	39	8	1	0				899
Seconde					513	205	49	10	2	0			780
Rhétô						416	291	127	46	16	5		901
Philo							87	71	35	14	5	2	214
Eff. Globaux	1000	900	851	823	739	664	435	209	83	30	10	2	5746
Abandons	100	49	28	84	75	229	195	100	40	15	6	1	922
Diplômés							31	26	13	5	2	1	78

Le tableau indique que sur une cohorte⁽¹⁾ de 1000 enfants entrant en 7^{ème} AF, 78 seulement (soit 7,83) arrivent à décrocher leur diplôme de Bac II. 922 élèves abandonnent en cours de route. Toutefois, de ces 78 diplômés, seuls 31 parcourent le cycle sans redoubler. A noter que l'analyse de cette cohorte s'étend, évidemment, sur une période allant au-delà du cycle de 7 ans.

Pour les 78 sortants, l'Etat a mobilisé 5746 années- élèves⁽²⁾ alors que seulement 546 (7x78) années- élèves auraient suffi pour former les 78 diplômés du secondaire.

Le sous -secteur aura ainsi gaspillé 5200 (5746-546) années- élèves soit 90% du nombre total d'années- élèves consommées. Avec les 5746 années- élèves ainsi investies, 820 élèves supplémentaires auraient pu accéder au diplôme de Bac II, s'il n'y avait pas eu autant de redoublements et d'abandons.

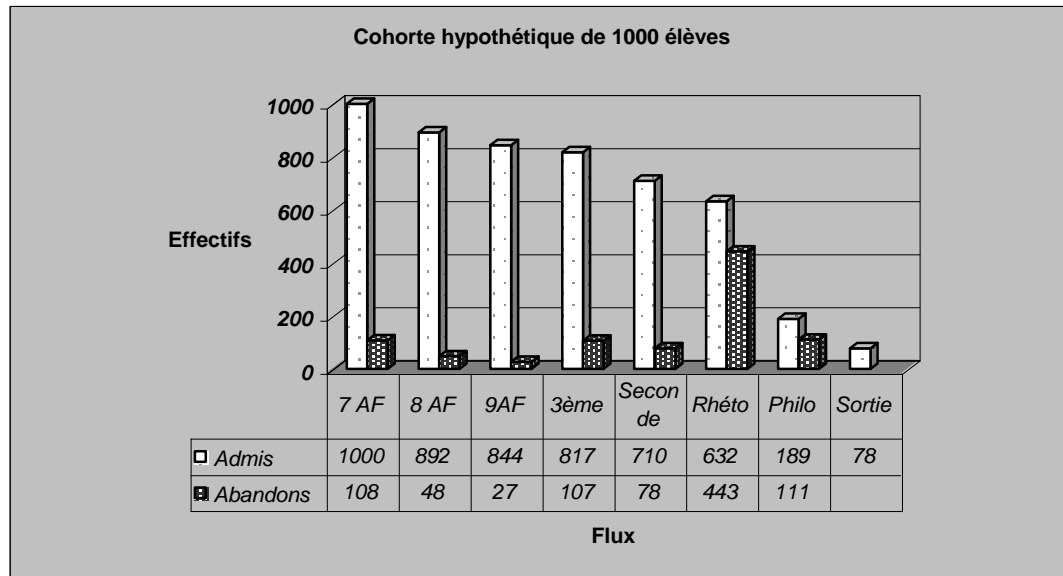
On peut constater, également, que 1087 années- élèves ont été utilisées pour la 7^{ème} AF, pour la 8^{ème} 959 années- élèves, pour la 9^{ème} 908 années- élèves pour la 3^{ème} secondaire 899 années-élèves, pour la 2^{ème} 780 années- élèves, pour la Rhétô 901 années- élèves et pour la Philo 214 années-élèves

Il ressort donc qu'au niveau du secondaire, le système éducatif haïtien fonctionne avec un taux de rendement très faible de l'ordre de 9%.

(1) : une cohorte : se définit comme un groupe d'élèves vivant ensemble une suite d'évènements échelonnés sur une certaine période.

(2) : une année- élève : représente toutes les ressources utilisées pour maintenir un élève à l'école pendant un an.

Évolution d'une cohorte d'élèves du 3^{ème} cycle fondamental à la terminale :



NB : L'indice d'efficacité (rapport input / output) dans le cas de cette cohorte qui est de 11, aurait dû être égal à l'unité s'il n'y avait pas eu de redoublants et d'abandons. Le sous- système d'enseignement du troisième cycle fondamental et du secondaire aura ainsi gaspillé en déperditions scolaires (5746 - 546 = 5200 années- élèves), soit 90% du nombre total d'années- élèves consommées.

2.2.2. Efficacité externe⁽³⁾ :

L'un des reproches faits à notre système éducatif c'est qu'il y a l'inadéquation entre la formation reçue par les sortants et les besoins du secteur moderne de production et de service du pays. En effet, le problème de la pertinence et de la méconnaissance de l'environnement sociétal par les élèves est notoire chez nous. Sur une population de 100 diplômés du secondaire, seulement 10 ont pu poursuivre leurs études au niveau de l'enseignement supérieur ou s'insérer sur le marché de l'emploi.

(3) : l'efficacité : représente la relation optimale entre l'intrant et l'extrant. L'Etat peut utiliser un minimum d'intrant pour avoir un maximum d'extrant.

Dans sa démarche volontariste, le MENFP a élaboré le plan National d'Education et de Formation dont l'un des axes d'intervention est l'accroissement de l'efficacité externe en termes d'adéquation formation / emploi. Dans ce même ordre d'idées, le Ministère est en train de revisiter les programmes de formation en vue de respecter les standards internationaux en symbiose, surtout, avec les mécanismes du monde du travail dans le cadre du secondaire rénové.

2.2.3. Accessibilité

Le taux d'admission au secondaire est le plus faible de tout le continent américain. Seuls 15% des élèves du groupe d'âge 12-18 ans fréquentent actuellement une école secondaire. Il est vrai que ce chiffre a doublé pendant la dernière décennie si l'on tient compte de la tendance actuelle. Toutefois, le nombre d'écoles secondaires reste très insuffisant par rapport à la demande d'éducation des familles haïtiennes. La disparité est très criante. Dans les zones rurales, il n'existe presque pas d'établissements secondaires. L'offre scolaire publique (moins de 30%) reste encore minoritaire par rapport au secteur privé d'éducation qui domine le réseau scolaire à tous les niveaux d'éducation.

Une proportion très élevée de suragés est constatée dans les écoles publiques et privées (plus de 60% des élèves de ce sous-secteur sont âgés de plus de 18 ans).

Tel qu'il vient d'être décrit, le secondaire actuel que l'on qualifie de **traditionnel** présente l'image d'une école haïtienne qui n'arrive pas à soulever les problèmes fondamentaux du secteur relatifs à la formation des jeunes. Dès lors, se pose la nécessité de rénover ce cycle d'enseignement.

De nos jours, les enseignements théoriques dispensés au niveau du secondaire servent le plus souvent, à préparer les jeunes aux études supérieures, laissant sur le bord de la route ceux qui échouent ou qui ne trouvent pas de place dans l'enseignement supérieur. Le nouveau secondaire diversifie la nature des enseignements et, se préoccupe davantage de la préparation à la vie active. Dans cette perspective, la compétence et le dévouement des enseignants seront essentiels. La mise en place du nouveau secondaire devra tenir compte de tous ces paramètres pour la pleine réussite de sa mise en œuvre. La formation de techniciens dans le nouveau secondaire est particulièrement importante pour notre pays.

3. Le nouveau secondaire

3.1. Finalités

Selon le projet de Loi d'Orientation de l'Éducation élaboré en 1998 et déposé au parlement pour être entériné :

- ❖ l'éducation haïtienne, s'inspirant d'une philosophie humaniste et pragmatique, se veut Nationale et affirme l'identité de l'homme haïtien ;
- ❖ elle doit favoriser l'épanouissement de la personne dans toutes ses dimensions physique et sportive, affective, intellectuelle, artistique et morale et former des citoyens responsables, agents de développement politique, économique, social et culturel du pays ;

- ❖ elle doit promouvoir l'identité et la culture nationale. Elle doit également s'ouvrir aux valeurs universelles, régionales ou caribéennes et aux autres cultures, sans préjugés des valeurs culturelles du pays ;
- ❖ l'école Haïtienne a pour mission de développer la conscience Nationale, le sens des responsabilités et l'esprit Communautaire par l'intégration dans son contenu des données de la réalité haïtienne. Par l'apport de sa contribution à l'amélioration de l'environnement physique et social et aux progrès dans la vie sociale et économique du pays, elle constitue un instrument de développement national ;
- ❖ l'éducation haïtienne vise avant tout à favoriser la formation de l'homme-citoyen-producteur capable d'améliorer en permanence les conditions physiques naturelles à créer les richesses matérielles et de contribuer à la promotion des valeurs culturelles, morales et spirituelles ;
- ❖ l'école haïtienne doit prôner les grandes valeurs des temps modernes comme le respect de la personne humaine ;
- ❖ par ses nouvelles fonctions, l'éducation haïtienne doit procurer à tous les enfants du pays, indistinctement une formation de base polyvalente et solide, des opportunités de formation spécialisée à différents niveaux, ainsi que des possibilités réelles de réussir dans le développement des aptitudes individuelles .

Tel qu'il ressort des finalités décrites dans les paragraphes précédents, l'enseignement secondaire haïtien se donne une triple mission : une **mission d'instruction**, une **mission de formation à la vie sociale** et une **mission de qualification**.

3.1.1. Mission d'Instruction

Cette mission vise à transmettre les connaissances culturelles ou savoirs qui permettent aux citoyens de connaître aussi bien l'environnement national qu'international. Elle contribue également à élargir et compléter les connaissances transmises au fondamental dans les domaines historiques, géographiques, littéraires et scientifiques. Il s'agit d'apprendre à comprendre le monde qui nous entoure, autant qu'il est nécessaire pour vivre dignement, pour développer des capacités professionnelles et communiquer. Le nouveau secondaire contribuera à fournir aux élèves les instruments, les concepts, et les méthodes de référence qui résultent des avancées de la science et des paradigmes de l'époque.

Cette mission d'instruction contribuera à produire des hommes et des femmes capables de se situer dans le monde contemporain, de se déterminer et d'évoluer en fonction des moyens et des circonstances. Elle développera chez eux esprit critique et vigilance à l'égard de toutes les formes de manipulation et de manichéisme. Aujourd'hui, un esprit formé a besoin d'une culture générale étendue et de la possibilité de travailler en profondeur un petit nombre de matières. Les programmes doivent favoriser, à travers différentes séries d'enseignement, la simultanéité de ces deux tendances.

3.1.2. Mission de formation à la vie sociale

Cette mission de formation à la vie sociale intègre trois dimensions qui sont liées :

- une dimension de formation à la vie civique que l'on peut qualifier par rapport à l'étape actuelle de l'évolution de la société, de la **construction de la démocratie et de l'État de droit en Haïti** dans la mesure où elle vise la formation d'hommes et de femmes capables de fonctionner comme des citoyens soucieux de leurs droits et de leurs devoirs et capables d'appliquer les règles du jeu démocratique ;

- une dimension de formation à l'action familiale pour préparer les élèves à leur future vie de couple et à leurs responsabilités de parents.

Dans sa mission de formation à la vie sociale, l'enseignement secondaire devra favoriser deux voies : la découverte de l'autre, et la réalisation de projets communs. La réalisation de projets communs par exemple entre établissements de formation qui accueillent des élèves de milieux sociaux et culturels différents constituerait un excellent terrain d'application.

3.1.3. Mission de qualification

Le secondaire occupe une place importante dans le système scolaire. Entre l'enseignement fondamental (1^{er} et 2^{ème} cycles) prévu pour tous – qui obéit à une logique d'unification – et l'enseignement supérieur – qui obéit à une logique de spécialisation –, l'enseignement secondaire participe à la formation des élèves dans la perspective d'une diversification progressive. Pour cela, il articule deux éléments constitutifs : **d'une part, une culture commune à laquelle doivent accéder tous les élèves préparant un baccalauréat, d'autre part, des cursus de formation en relation avec les grandes familles de métiers ou secteurs d'activités.**

Il s'agit de qualifier les élèves pour leur permettre en tant que citoyens de résoudre dans tels ou tels domaines des situations problèmes. Les compétences mises en œuvre pour résoudre ces situations problèmes font souvent appel à des compétences caractéristiques de plusieurs domaines disciplinaires généraux (littéraire, mathématique, scientifique,...) et / ou spécifiques à un champ d'activités particulier (génie électrique, gestion comptabilité, sciences médico-sociales, etc.).

La notion de compétences personnelles s'appuie sur une sorte de synthèse propre à chaque individu, combinant la qualification au sens strict du terme, le comportement social, l'aptitude au travail en équipe, la faculté d'initiative, le goût du risque. Il devient évident que des qualités très subjectives, innées ou acquises et souvent dénommées savoir être, se mêlent aux savoirs et savoir-faire pour composer la compétence requise.

3.2. Objectifs généraux

En conformité avec les finalités ci-dessus décrites, l'enseignement secondaire doit répondre aux objectifs généraux suivants :

- assurer aux élèves une formation générale, scientifique, technique et professionnelle de qualité en transmettant et en construisant des savoirs qui leur permettront de comprendre le monde contemporain ;
- Développer chez les élèves des attitudes, des aptitudes et des comportements leur permettant de devenir des agents de changement, de développement économique, social et culturel du pays et des promoteurs de la démocratie et des droits de l'homme ;
- Donner aux élèves une formation théorique et pratique favorisant le développement de qualifications indispensables à l'exercice d'une activité de production ;

- Réaliser l'orientation des élèves qui en fin de première année du secondaire devra déboucher sur des filières diversifiées, celle-ci doit prendre en considération les souhaits des parents et des élèves et les possibilités de ces derniers ; cette stratégie devrait entraîner, en bout de piste, une diminution du taux de redoublement et une augmentation du taux de réussite car, les usagers mesurent le système éducatif à l'aune des résultats des examens officiels ;
- Préparer les élèves, au terme de l'enseignement secondaire, à s'adapter au marché du travail et accéder à l'enseignement supérieur ou universitaire.

4. Profils de sortie des bacheliers

Ces nouveaux profils, appelés aussi profils de compétences de l'Enseignement Secondaire, permettront aux sortants de contribuer à l'augmentation de la croissance économique et au progrès social. Ce décollage économique et ce niveau de modernité se réaliseront dans le cadre des exigences de la compétitivité mondiale qui assigne une place prépondérante à la matière grise et à l'innovation. D'une manière générale, ces profils sont basés sur des compétences au service du développement humain s'organisant autour des savoirs solides.

Concrètement à la fin du cycle d'Enseignement Secondaire, le diplômé doit démontrer les compétences suivantes :

4.1. Compétences d'ordre intellectuel

Nos bacheliers, grâce aux compétences acquises, devraient être capable de :

- Démontrer un niveau significatif de connaissances dans les divers champs notamment ceux qui sont d'actualité comme la santé, l'environnement, la population, l'éducation à la citoyenneté, entre autres.
- Posséder un niveau de culture générale qui aide à comprendre de façon critique les situations socio-historiques, politiques et culturelles de son pays dans le cadre d'une vision globalisante.
- Utiliser les avancées scientifiques, technologiques et informatiques dans les milieux d'étude et/ou du travail, pour la résolution de problèmes tout en démontrant des aptitudes à appliquer une pensée créatrice et critique tant pour observer la connaissance que pour faire face à de nouvelles expériences, dans le milieu scolaire, familial ou le marché du travail.

4.2. Compétences d'ordre personnel et social

Par leurs compétences personnelles, nos bacheliers doivent aussi participer de manière active et responsable à l'utilisation rationnelle, la gestion et la conservation des ressources naturelles renouvelables et non renouvelables pour protéger le milieu environnemental et les écosystèmes tout en affirmant leur identité en tant que membres de la communauté nationale.

Participation citoyenne dans le cadre d'une société démocratique.

Ils doivent donc manifester un sentiment marqué de solidarité et d'équité dans leur comportement social et dans leurs relations avec les autres, à l'intérieur du contexte familial, social et de travail.

Par rapport aux grands problèmes contemporains, ils doivent se manifester dans le vécu des principes de solidarité et la recherche de solutions aux problèmes nationaux et internationaux comme : le VIH/SIDA, la dégradation de l'environnement, le fléau de la drogue, la violence, le terrorisme.

4.3. Compétences en communication

Des compétences en communication devraient leur permettre de :

- Maîtriser les langues officielles (créole, français) et modernes et les employer comme instruments pour aborder les connaissances scientifiques, les arts, la technologie et la culture en général;
- Utiliser efficacement la langue orale et écrite pour établir une communication fluide et effective dans le milieu familial, communautaire et sur le marché du travail;
- Recevoir, écouter, interpréter et agir en suivant les messages et les instructions oraux.

4.4. Compétences pratiques

Des compétences d'ordre pratique permettraient à nos bacheliers de :

- Démontrer une capacité permanente à acquérir et appliquer les nouvelles connaissances et les habiletés pratiques adaptables à la réalité sociale du moment;
- Démontrer leur capacité à découvrir de nouvelles formes relationnelles tout en cherchant à les appliquer concrètement en vue de la résolution de certains problèmes sociaux ou à relever des défis divers qui sont des enjeux de société;
- Démontrer aussi leur capacité à s'intégrer de manière compétitive dans le monde du travail caractérisé par des processus de changement dans un contexte socio-économique marqué par de fortes incertitudes.

5. Enjeux, nouveaux défis et stratégies

5.1. Les enjeux et défis

Le Nouveau Secondaire doit pouvoir répondre aux problèmes d'une société traditionnelle à urbanisation faible qui, hier, s'appuyait sur un modèle économique agraire et qui, aujourd'hui, tente de passer à une société urbaine industrielle où la production se réalise de plus en plus dans les entreprises, les services et l'industrie. Dans le passé, la société traditionnelle avait un besoin nécessaire à sa simple survie de professions libérales classiques (médecins, avocats, comptables etc...) et de métiers liés à la simple administration. Maintenant, ce type de société doit de plus en plus promouvoir des métiers-porteurs qui sont liés à la transformation des biens de consommation et de production de services (banques, assurances, etc.).

Or, nous sommes à un moment où Haïti ne peut plus se permettre de vivre sans tenir compte du monde global qui l'entoure surtout dans un contexte de mondialisation de l'économie et de planétarisation de la culture.

En conséquence, le système éducatif doit pouvoir apporter aux jeunes une formation appropriée qui leur permettrait de s'intégrer dans la société. Et, cette intégration ne peut se faire que par le travail qui se réalise de plus en plus dans une entreprise.

De plus, il faut tenir compte des avancées technologiques qu'a connues le monde au cours du siècle dernier et qui vont très certainement influencer notre agir collectif dans la mesure où elles expriment les attentes de ce siècle qui commence. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication méritent, par exemple, d'être maîtrisées dans le cadre de la mise en place du nouveau secondaire.

En effet, la technologie de l'information est à la racine d'un processus de mutation qui est en passe de transformer tant les sociétés industrielles développées que celles dites en développement voire sous-développées, en **sociétés du savoir** et la gestion de la production en **gestion du savoir**. Il y aura de moins en moins de travail manuel à mesure que l'ordinateur deviendra le principal outil chargé de répondre aux besoins en information de toutes les professions (Hermann Schmidt, avril 1999).

De plus, face à l'accélération du progrès des connaissances d'un monde de plus en plus globalisé, les pays en développement comme le nôtre sont tenus d'offrir et d'adapter un enseignement secondaire capable de préparer les jeunes d'aujourd'hui à vivre dans une économie du savoir dominée par l'autoroute de l'information où tout ce qui se passe dans le monde est connu en temps réel.

Les jeunes doivent avoir une aptitude à réaliser des métiers et des tâches différents. Il en résulte de ces nouvelles données une société différente de celle que nous avons hier et dont les vestiges sont encore présents aujourd'hui.

Pour faire des choix judicieux correspondant à cette future société, il faut un cadre de référence, un cadre de changement économique et culturel.

Dans le cadre du nouveau secondaire, il nous revient de concilier **l'approche quantitative** visant à permettre à tous les jeunes d'avoir accès à l'éducation et **l'approche qualitative** qui permettrait à ces jeunes d'avoir effectivement accès à un enseignement de qualité. D'où la nécessité d'arriver à l'équité en matière d'éducation en Haïti. Là est l'enjeu principal.

Concrètement, les défis sont de plusieurs ordres :

- défi de la modernité en ce sens que les changements technologiques qui amènent forcément de nouvelles connaissances, nous obligent à développer de nouvelles approches pédagogiques en matière de l'enseignement des Sciences ;
- défi de préparer les élèves à des fins pratiques de sorte qu'ils puissent faire face aux réalités d'un monde qui change et d'une société vivant dans une situation de rareté en terme de ressources financières et matérielles ;
- défi de répondre aux multiples besoins de la société haïtienne en pleine mutation en termes de ressources humaines qualifiées et de savoirs spécifiques ;
- défi d'assurer la modernisation des structures et infrastructures scolaires en vue de préparer les jeunes à l'usage des instruments pédagogiques modernes dont : l'informatique, l'audiovisuel, la télématique etc.

Dès lors, s'avère indispensable la prise en compte des facteurs tels que : **la dotation des écoles en matériel didactique et pédagogique, la formation continue des enseignants, la gestion des écoles, l'inspection des écoles, l'élaboration et la gestion des programmes, l'évaluation pédagogique.**

D'autres défis sont aussi à relever, au moment où le MENFP compte appliquer les programmes du Nouveau Secondaire. Ils seront aussi identifiés au fur et à mesure qu'on avancera dans le processus. Néanmoins, les questions suivantes méritent d'être posées au regard de tout ce qui vient d'être dit :

Quel va être l'avenir de nombreux adolescents et jeunes qui sont actuellement dans le secondaire traditionnel ? Quelles structures mettre en place dans le cadre du Nouveau Secondaire pouvant accueillir des centaines de milliers d'élèves fréquentant les trois cycles de l'Enseignement Fondamental que compte actuellement le système ? Quelle place véritable accordé à l'enseignement technique et professionnel dans la mesure où celui-ci a longtemps été considéré comme ayant avant tout une valeur économique apportant peu aux aspects sociaux et culturels de la société ? Comment, pour un pays comme Haïti, résoudre le problème de **l'insertion sociale et professionnelle des jeunes** ? Ce sont là autant de questions essentielles auxquelles la rénovation du secondaire se doit d'apporter des réponses.

5.2 Les stratégies

Les autorités du MENFP vont développer des mécanismes en vue d' :

- accroître les structures d'accueil par la réparation, la reconstruction et la construction de bâtiments scolaires pour recevoir les diplômés de 9^{ème} AF;
- rendre les curricula plus flexibles et plus adaptés aux réalités socioculturelles en vue de combattre l'échec scolaire ;
- rééquilibrer l'offre de formation et les besoins du marché de l'emploi par des accords de partenariat aux fins de faciliter l'insertion des sortants du système éducatif;
- développer des programmes fiables pour la formation de professeurs en activité et de formation au préalable avant la prise de service avec l'adoption d'un modèle qui permet d'avoir un bon niveau de formation générale, puis technique et professionnelle ;
- développer d'autres formes de motivation pour la profession enseignante particulièrement à travers la création de meilleures conditions de travail et d'autres mesures incitatives ;
- augmenter la part du PIB allouée à l'éducation notamment au sous-secteur de l'Enseignement Secondaire;
- monter un système d'information opérationnel qui sera modélisé autour de trois champs : élèves, enseignants, bâtiments scolaires aux fins d'étayer les prises de décisions ;
- impliquer tous les acteurs sociaux (élèves, parents, chefs d'entreprise, associations d'enseignants et de directeurs d'écoles) dans une perspective de planification stratégique et de pro activité ;
- introduire les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) au niveau de l'Enseignement Secondaire
- mettre en place un observatoire d'emploi et de formation pour mener des enquêtes sur les filières porteuses d'avenir et les secteurs d'activités pourvoyeurs de croissance et d'emploi ;
- permettre la participation des chefs d'entreprise aux débats sur l'élaboration des programmes et des principaux curricula ;
- construire un cadre de partenariat effectif entre le Ministère de l'Education et le secteur privé d'éducation en vue de matérialiser le projet du Nouveau Secondaire ;
- travailler en vue d'arriver à la décentralisation de l'Enseignement secondaire en faisant des transferts effectifs de responsabilités au niveau local et régional.

6. Organisation

6.1. La diversification de la formation

Le nouveau secondaire, qui est une préparation à l'entrée dans la vie sociale adulte, satisfera à sa vocation de concourir à la démocratie en ouvrant un accès le plus large possible à la population de la tranche d'âge concernée. Il doit donc être considéré, dans l'ensemble du système d'enseignement, comme l'étape de la diversification progressive, alors que l'enseignement fondamental en est une de pré-

diversification et l'enseignement supérieur, une de spécialisation (Morin). Le grand nombre introduit nécessairement l'hétérogénéité des orientations et la diversification dans la formation est dans la logique de l'extension quantitative.

Comment concevoir la diversification ? Comment assurer à tous un noyau commun de formation – un tronc commun de compétences transversales et disciplinaires – et respecter les orientations forcément différentes à l'intérieur d'une grande masse de sujets ? Pluriel, le profil de sortie attendu doit pouvoir à la fois s'articuler autour de compétences transversales et disciplinaires communes à toutes les filières et séries et varier en fonction des orientations diverses selon les aptitudes et les choix de chacun. Il faut donc définir la culture commune ou les compétences essentielles communes que tout élève du secondaire acquiert et les compétences secondes spécifiques aux orientations ultérieures vers le supérieur ou vers le monde du travail. Le tronc commun devrait être très important dans la première partie du secondaire et aller en décroissant jusqu'à la fin du secondaire, et inversement pour les formations différenciées, selon un schéma adopté en général dans la plupart des pays.

L'enseignement secondaire sera dispensé selon trois grandes filières : une filière d'enseignement général, une filière d'enseignement technologique et une filière d'enseignement pédagogique.

6.2. La filière d'enseignement général

La vocation de cette filière est de préparer les élèves à la poursuite d'études universitaires longues qui forment les cadres supérieurs de la nation. Cette filière comporte quatre séries :

- **La série mathématiques et sciences physiques** prépare l'accès particulièrement aux filières scientifiques de l'enseignement supérieur notamment : faculté des sciences, école normale supérieure, faculté de médecine ...
- **La série sciences de la vie et de la terre** prépare l'accès particulièrement aux filières scientifiques de l'enseignement supérieur notamment : Faculté des Sciences, Ecole Normale Supérieure, la Faculté d'Agronomie et de Sciences Vétérinaires, Faculté de Pharmacie...
- **La série sciences économiques et sociales** prépare particulièrement l'accès aux filières des sciences économiques et humaines notamment : Faculté des Sciences Economiques, Faculté des Sciences Humaines, Faculté d'Ethnologie, ...
- **La série littéraire, linguistique et artistique** prépare particulièrement l'accès aux filières des lettres notamment : Ecole Normale Supérieure, Faculté des Sciences Humaines, Faculté d'Ethnologie, ENARTS,

6.3. La filière d'enseignement technologique

Cette filière a une double vocation : permettre aux bacheliers de l'enseignement technologique d'accéder directement à des emplois de techniciens ou de poursuivre des études supérieures dans des institutions où sont enseignées leurs spécialités.

Les séries d'enseignement technologique qui conduisent les jeunes au baccalauréat sont au nombre de six : la série des Sciences et Techniques Industrielles (STI), la série des Sciences et Techniques Tertiaires (STT), la série des Sciences et Techniques du Développement Rural (STDR), la série des Sciences et Techniques Médico-Sociales (STMS).

6.3.1. La série Sciences et Techniques Industrielles (S.T.I.)

Cette série englobe les différents secteurs de l'industrie. Elle se décompose en quatre sections :

- **la section électrotechnique** s'attache à l'étude de la production de l'énergie électrique, la définition des lignes et des circuits de transport, l'étude de la partie commande des machines utilisatrices d'électricité dans les secteurs domestiques et industriels,
- **la section électronique** s'attache à l'étude, l'utilisation et le dépannage des éléments ou systèmes électroniques et informatiques employés pour la commande et la gestion et le pilotage d'appareils ou d'appareillages électriques,
- **la section génie mécanique et maintenance** s'attache à la définition, la réalisation, la gestion, la maintenance de processus de production ou de systèmes mécaniques en vue d'optimiser les performances des processus ou des systèmes de production,
- **la section bâtiment et construction** s'attache à la définition des éléments constitutifs des bâtiments ainsi que l'organisation et la gestion des chantiers où ils se réalisent, en vue d'optimiser la qualité des ouvrages et la réduction des coûts de construction.

6.3.2. La série Sciences et Technologies Tertiaires (S.T.T.)

Cette série concerne les différents secteurs du tertiaire. Au niveau national, elle se décompose en deux sections :

- **la section gestion et comptabilité** s'attache à l'étude et la mise en œuvre des différentes opérations et pratiques comptables utilisées dans la gestion des services et des sociétés en vue d'accroître les résultats,
- **la section secrétariat bureautique** s'attache à l'étude, la gestion et le traitement de l'information écrite et orale par l'utilisation des nouveaux moyens informatiques.

6.3.3. La série Sciences et Technologies du Développement Rural (STDR)

Cette série concerne le développement des filières agricoles. Elle comprend deux sections :

- **la section agriculture** s'attache à l'étude des sols, des plantes, des traitements associés en vue d'accroître la qualité des produits et le rendement des exploitations. Elle traite également des aspects liés à la transformation et à la commercialisation des produits.
- **la section élevage** s'attache à l'étude physiologique des animaux, de leur nutrition, de leur maladie et des soins appropriés en vue d'accroître la qualité des produits et le rendement des exploitations. Elle traite également des aspects liés à la conservation et à la vente des produits provenant de l'abattage.

6.3.4. La série Sciences et Technologies Médico-Sociales (S.T.M.S.)

Cette série ne comprend qu'une section :

- **la section sciences et Technologies médico-sociales** s'attache à l'étude physiologique de l'homme, et les effets de son environnement économique et sanitaire sur sa santé en vue de définir les pratiques appropriées à l'amélioration de l'hygiène, des traitements et des systèmes de santé.

6.3.5. La série sciences informatiques

L'ensemble des élèves du nouveau secondaire devra accéder à l'usage de l'outil **informatique** dans la mesure du possible, pour s'initier aux logiciels de traitement de texte et de tableur. Dans les séries technologiques, selon les options, la maîtrise de l'utilisation de certains logiciels fera partie des exigences du diplôme.

Outre son utilisation en tant qu'outil de mise en forme et traitement des données, l'ordinateur sera exploité dans les séries technologiques à des fins pédagogiques pour l'utilisation de didacticiels de formation disciplinaire.

6.4. La filière pédagogique

La filière pédagogique ne comprend qu'une seule série : la série pédagogique.

Cette série a pour vocation la formation massive d'enseignants qualifiés au plan académique et pédagogique, pour intervenir dans les deux premiers cycles de l'enseignement fondamental.

Les enseignants que l'on trouve actuellement dans ces cycles de formation n'ont pas, pour la plus grande partie d'entre eux le niveau requis pour assurer convenablement leur métier, ce qui rend difficile et retarde la rénovation du système de formation des enseignants du fondamental. Ces enseignants seront progressivement remplacés par ces futurs bacheliers pédagogiques. Les enseignants formés dans les centres de formation des enseignants du fondamental (comme le CFEF) assureront quant à eux leurs activités dans le troisième cycle du fondamental.

La série pédagogique s'attache particulièrement à la préparation des enseignants du premier et du deuxième cycles de l'Ecole fondamentale. A côté des enseignements de culture commune (français, mathématiques, histoire et géographie, instruction civique...) les élèves de cette série recevront une formation pédagogique qui les mettra en mesure d'assurer les activités de préparation, de réalisation et d'évaluation de formation.

6.5. Durée de l'Enseignement Secondaire

Le nouveau secondaire sera organisé en quatre années après la neuvième année de l'Enseignement Fondamental tant dans la filière d'enseignement général et d'enseignement technologique que dans la filière d'enseignement pédagogique. Dans chacune de ces filières, on a :

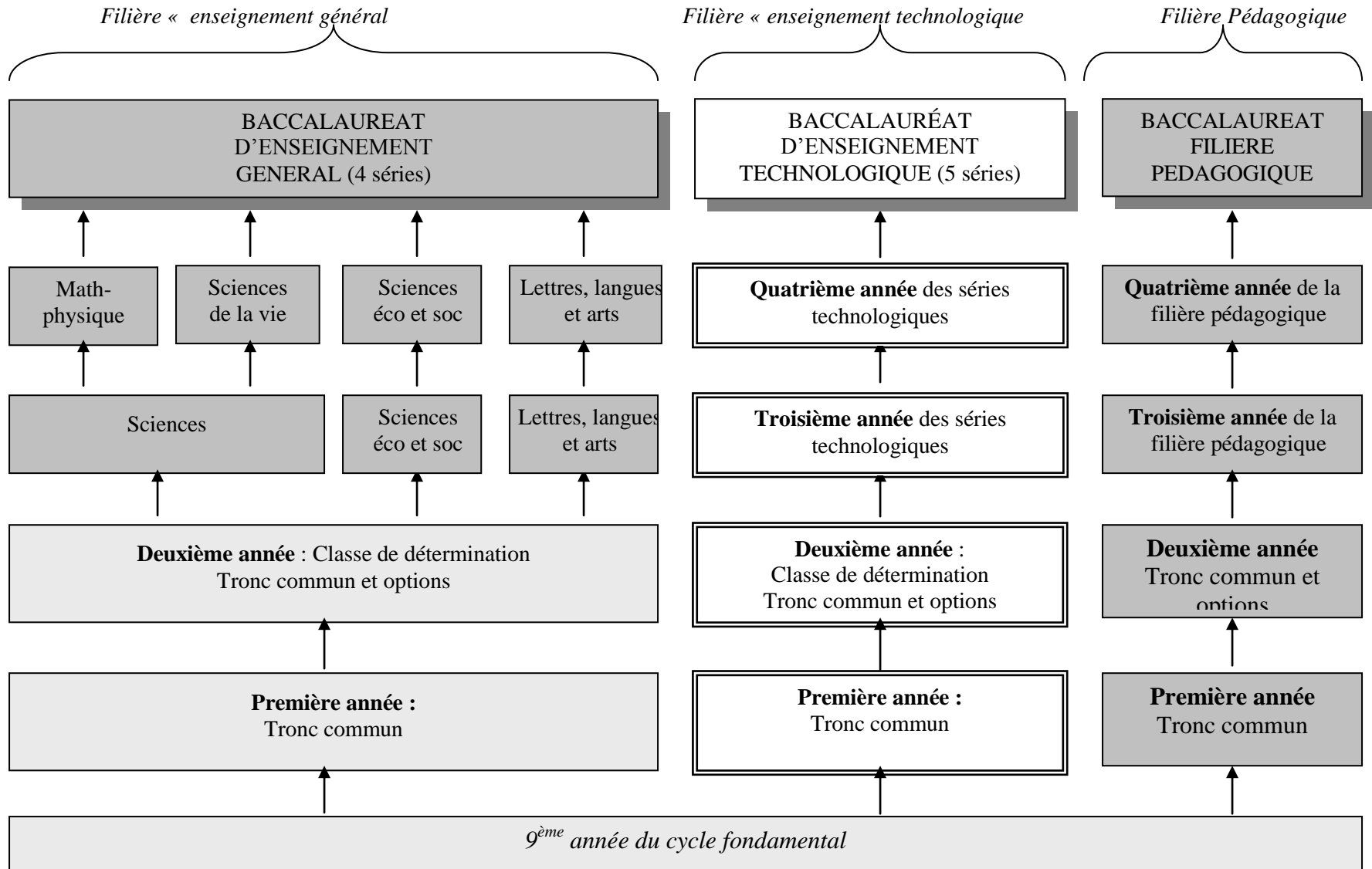
- **la première année de formation** sera une année de tronc commun s'inscrivant dans la continuité des connaissances acquises dans l'Enseignement Fondamental,
- **la deuxième année de formation** sera une année de détermination (tronc commun + options),
- **la troisième et la quatrième année de formation** permettront aux élèves d'approfondir leur culture commune tout en diversifiant leurs connaissances et ce, en relation avec une poursuite d'études et ou une intégration directe dans le monde du travail.

La durée totale des études conduisant au baccalauréat ou Examens de fin d'études secondaires (cycle fondamental + cycle secondaire) sera alors de treize ans comme dans la plupart des pays dont la langue d'enseignement n'est pas la langue maternelle.

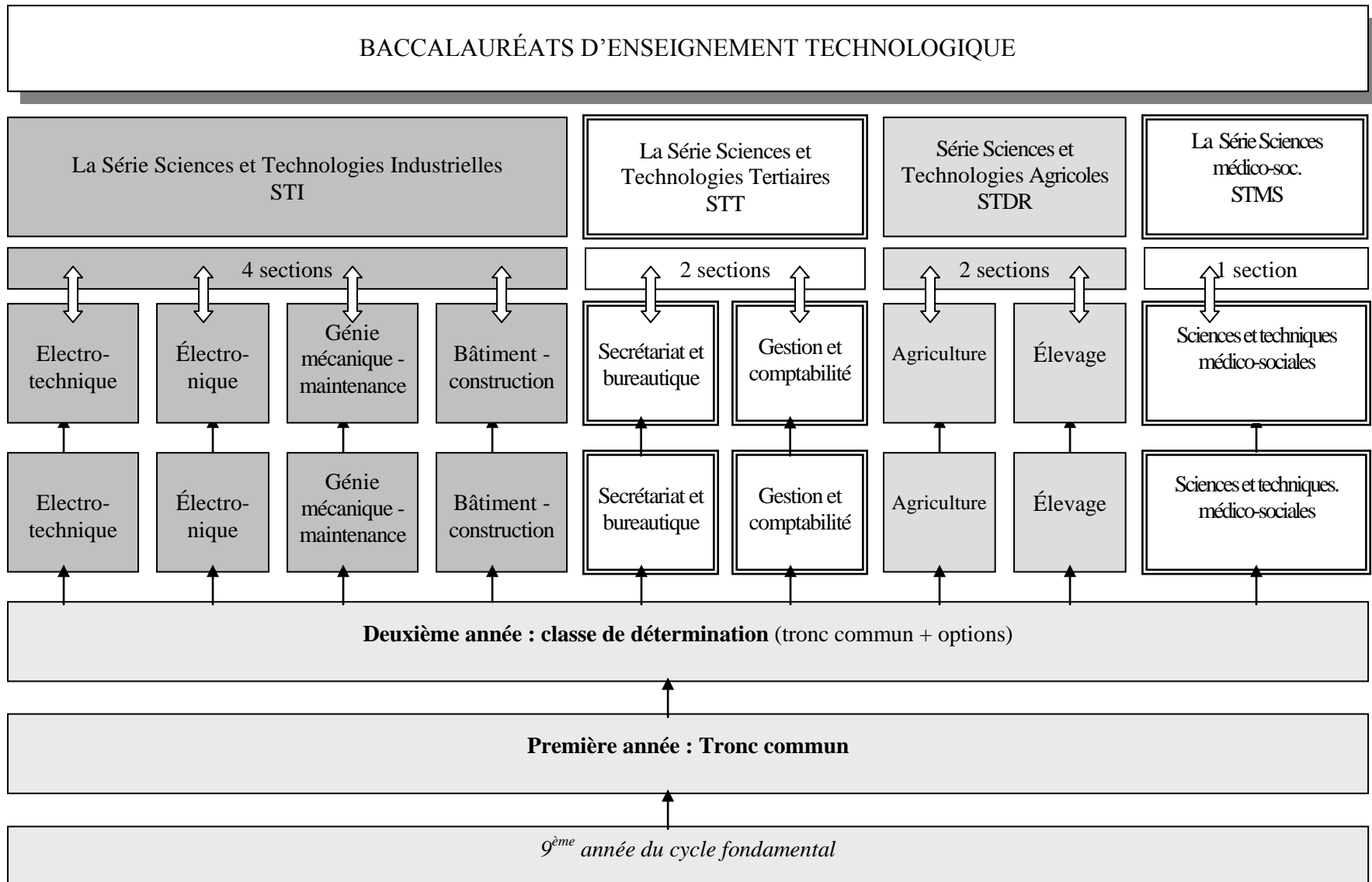
6.6. L'orientation des élèves

La première année est une année de consolidation des acquis du 3^{ème} cycle fondamental. La deuxième année sera une année de détermination et d'orientation. A côté des disciplines relevant de l'enseignement général - français, histoire et géographie, anglais, mathématiques, les élèves pourront choisir deux ou trois options parmi certaines disciplines de la filière d'enseignement général ou de la filière technologique et/ou de la filière d'enseignement pédagogique -les sciences économiques et sociales, les sciences et techniques industrielles, des sciences et techniques tertiaires, des sciences et techniques du développement rural, des sciences et techniques médico-sociales-. Les résultats obtenus par chaque élève dans les différentes disciplines étudiées au cours des deux années de tronc commun seront évalués dans la perspective d'orientation. A la fin des deux années en fonction de leurs désirs et de leurs résultats, les élèves s'orienteront vers les différentes séries de formation. Ainsi, ils vont passer deux années dans la filière vers laquelle ils s'étaient orientés. Au terme de ces quatre années d'études, ils subiront les évaluations officielles du baccalauréat technique ou professionnel ou littéraire. La réussite à ces évaluations vous donnera droit à la certification. En fait, les diplômés du secondaire rénové aura plusieurs options soit diriger vers le marché de l'emploi soit poursuivre leurs études dans les filières à un autre niveau soit accédé à l'Enseignement Supérieur.

6.7. Organisation du Nouvel Enseignement Secondaire



LES SÉRIES ET LES OPTIONS DE L'ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE.



6.8. Matières et horaires

Les matières qui seront dispensées dans les différentes filières et séries sont mentionnées ci-dessous à titre indicatif.

6.8.1. Les matières et les horaires en première et deuxième année

L'emploi du temps en 1^{ère} et 2^{ème} année n'est que la même pour aussi dire un tronc commun à tous les élèves et des options.

6.8.2. Le tronc commun en 1^{ère} et 2^{ème} années

<i>Matières</i>	<i>1^{ère} année</i>	<i>2^{ème} année</i>
Français	4 heures	4 heures
Créole	4 heures	4 heures
Histoire et géographie	3 heures	3 heures
Instruction civique, juridique et politique	3 heures	3 heures
Initiation à l'Informatique	4 heures	4 heures
Anglais	4 heures	4 heures
Espagnol	4 heures	4 heures
Mathématiques	4 heures	4 heures
Sciences physiques	3 heures	3 heures
Sciences de la vie et de la terre	4 heures	4 heures
Education physique et sportive	4 heures	4 heures
Arts	4 heures	4 heures
Total :	45 heures	45 heures

6.8.3. Les options en 2^{ème} année

Les élèves choisissent, deux ou trois options de détermination parmi celles mentionnées ci-dessous. L'horaire hebdomadaire de ces enseignements de détermination varie selon le choix des élèves entre 4 heures et 6 heures par semaine.

<i>Matières</i>	<i>Horaires</i>	
Français	4	(l)
Anglais	4	
Espagnol.....	4	
Sciences économiques et sociales.....	4	(e)
Sciences	4	(s)
Sciences médico-sociales.....	3	
Mathématiques.....	4	
Etudes des constructions.....	3	(f)
Etude des fabrications.....	3	
Agronomie.....	3	(a)
Informatique de gestion et communication ...	4	(g)
Arts	4	

Légende : (l) : parcours filière générale série littéraire

(s) : parcours filière générale séries mathématique physique ou sciences de la vie

(e) : parcours filière générale série sciences économique et sociale

(a) : parcours filière sciences et technique du développement rural

(f) : parcours filière sciences et techniques industrielles

(g) : parcours filière sciences et techniques tertiaires

6.8.4. Les matières et les horaires de la filière générale

6.8.4.1. En troisième année

<i>Matières</i>	<i>Séries</i>			
	<i>Math Physique</i>	<i>Sc de la vie et de la terre</i>	<i>Science éco et sociale</i>	<i>Lettres et arts</i>
Français	3	3	4	6
Créole	2	2	3	3+2
Histoire et Géographie	2	2	4	4
Instruction civique, juridique et .sociale	2	2	2	3
Anglais	4	4	4	2+2
Espagnol	4	4	4	2+2
Mathématiques	9	5	4	2
Sciences de la vie et de la terre	2	6	2	
Sciences physiques	4	4		
Science économique et sociale			6	2
Arts				2+2
Informatique	4	4	4	4
Education physique et sportive	3	3	4	2
<i>Total</i>	39	39	41	38

6.8.4.2. En quatrième année

<i>Matières</i>	<i>Séries</i>			
	<i>Math- Physique</i>	<i>Sc de la vie et de la terre</i>	<i>Science éco et sociale</i>	<i>Lettres et arts</i>
Philosophie	4	4	4	6
Littérature	4	4	4	6
Anglais	4	4	4	4
Espagnol	4	4	4	4
Histoire et Géographie	2	2	4	4
Mathématiques	9	6	4	1
Instruction civique, juridique et .sociale	2	2	2	2
Science économique et sociale	2	2	6	2
Sciences de la vie et de la terre	2	6	2	
Sciences physiques	4	4		
Arts				4
Informatique	4	4	4	
Education physique et sportive	4	4	4	4
<i>Total</i>	45	46	42	38

6.8.5. Les matières et les horaires des filières technologiques

6.8.5.1. En troisième année

<i>Matières</i>	<i>Filières</i>			
	<i>S.T.I.</i>	<i>S.T.T</i>	<i>S.T.D.R.</i>	<i>S.T.M.S.</i>
Français	4	4	4	4
Anglais	4	4	4	4
Espagnol	4	4	4	4
Histoire et Géographie	2	2	2	2
Mathématiques	4	2	4	2
Instruction civique et sociale	2	2	2	2
Sciences de la vie et ou de la terre	2	2	2	2
Enseignement de la filière	13	13	13	13
Education physique et sportive	4	4	4	4
Informatique / Gestion et Communication	4	4	4	
<i>Total</i>	<i>43</i>	<i>41</i>	<i>43</i>	<i>37</i>

6.8.5.2. En quatrième année

<i>Matières</i>	<i>Filières</i>			
	<i>S.T.I.</i>	<i>S.T.T</i>	<i>S.T.D.R.</i>	<i>S.T.M.S.</i>
Philosophie	4	4	4	4
Anglais	4	4	4	4
Espagnol	4	4	4	4
Histoire et Géographie	2	2	2	2
Mathématiques	4	4	4	4
Instruction civique et sociale	2	2	2	2
Sciences de la vie et ou de la terre	2	2	2	2
Enseignement de la filière	14	14	15	15
Education physique et sportive	4	4	4	4
Informatique / Gestion et Communication	4	4	4	
<i>Total</i>	<i>44</i>	<i>44</i>	<i>45</i>	<i>41</i>

7. Conclusion

Tel qu'il vient d'être présenté, le projet de Rénovation de l'Enseignement Secondaire haïtien trouve pleinement sa justification dans le diagnostic de ce sous – secteur, décrit dans les chapitres précédents.

Dans ses principaux objectifs et par sa finalité, le Nouveau Secondaire cherche à soulever les grands problèmes auxquels sont confrontés les jeunes haïtiens en matière de formation académique, technique et socioprofessionnelle, de citoyenneté et d'insertion sociale. En ce sens, il répond aux grands axes du Plan National d'Éducation et de Formation dont l'accroissement de l'efficacité interne et externe en promouvant l'articulation entre l'éducation et la production par le biais de l'adaption des programmes aux besoins du milieu et à ceux du pays, de la valorisation de la productivité par rapport aux exigences des secteurs modernes avec des débouchés vers le monde du travail (PNEF, partie I : page 55).

Dans ses orientations générales, des options claires sont définies pour la nouvelle école haïtienne. Tout d'abord, au niveau linguistique : les écoliers haïtiens du nouveau millénaire doivent être polyvalents et maîtriser, nécessairement, les langues modernes comme l'anglais, l'espagnol au regard de l'automatisation des moyens d'information et de la régionalisation. En effet, en plus des deux langues officielles du pays que sont le Créole et le Français, ils doivent écrire, lire et parler couramment l'anglais et l'espagnol en vue de mieux se positionner sur l'échiquier international par rapport surtout à la nouvelle morphologie linguistique qui est en cours actuellement en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Tenant compte de la révolution cybernétique et informationnelle, tous les élèves des lycées et des collèges de la République, sans distinction de genre ni de couches sociales, doivent avoir accès aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC).

Enfin, le besoin est nettement exprimé de revisiter les programmes et méthodes d'enseignement / apprentissage en vigueur dans le secondaire traditionnel axé déjà sur le développement de la mémoire. Le Nouveau Secondaire est appelé, en quelque sorte, à apporter une réponse à ce genre de pratique en produisant des citoyens capables de réfléchir sur les grands problèmes de l'heure comme l'analphabétisme, l'environnement et de conduire le pays vers un niveau de modernité et de développement humain comme bénéfice des investissements de l'État en matière de l'éducation.